

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 10 JANVIER 2022

L'an deux mille vingt deux, le 10 janvier à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Bertrand DUMAINE, Maire, en suite de convocation en date du 4 janvier 2022 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : MM. DUMAINE, GRARE, GUCHE, DUBURE, BOULONGNE, CARON, DETOUT, DEVIGNE, HERMANN, KEDADRA, SORET, TRIQUET.

Absents excusés :

Madame Sonia BECARD procuration à Monsieur Bertrand DUMAINE

Madame Estelle SAUVAGE procuration à Madame Annick DUBURE

Monsieur Jean-François LAUT procuration à Madame Sylvie GRARE

Secrétaire de séance : Madame Gaëlle SORET, désignée à l'unanimité

La séance ouverte,

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal s'ils ont des observations à formuler quant au contenu du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du lundi 13 décembre 2021.

Aucune remarque n'étant exprimée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents sans modification.

DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 – BUDGET 2021

Monsieur le Maire indique qu'il convient d'ajuster les crédits ouverts au B.P. 2021 et donne lecture de la décision modificative correspondante.

Après exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide d'adopter, à l'unanimité, la décision modificative suivante :

• **INVESTISSEMENT DÉPENSES** :

COMPTE 2051	- 100,00 €
COMPTE 1641	+ 100,00 €

Séance levée à 19H00

NOMS PRÉNOMS	SIGNATURES
BÉCARD Sonia	Procuration à Bertrand DUMAINE
BOULONGNE Jean-Marie	
CARON Brigitte	
DETOUT Annette	
DEVIGNE Jean-Louis	
DUBURE Annick	
DUMAINE Bertrand	
GRARE Sylvie	
GUCHE Patrick	
HERMANN Christian	
KEDADRA Olivier	
LAUT Jean-François	Procuration à Sylvie GRARE
SAUVAGE Estelle	Procuration à Annick DUBURE
SORET Gaëlle	
TRIQUET Bernard	